Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 332

Artikel: A travers les sociétés d'intérêt féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

S. d. N. matière à bien des articles encore sur des sujets de premier intérêt pour nombre de femmes et de féministes. Mais aussi, pourquoi nos femmes suisses — et cette remarque s'applique aussi bien au Comité de Protection de l'Enfance — ne viennent-elles pas plus nombreuses assister à ces discussions, qui touchent à tant de problèmes essentiels pour leur activité sociale? Des Anglaises font le voyage de Londres, des Françaises celui de Paris à Genève, sans parler des Américaines, pour suivre les séances de ces Comités, alors que pas une de celles qui, dans cette dernière ville, ou dans les cantons tout proches, travaillent depuis des années contre l'immoralité publique, collectent pour le Sou Joséphine Butler, écrivent des articles, font des conférences, créent des homes et des asiles, remplissent des fonctions de tutrices ou de curatrices auprès d'enfants, dirigent des dispensaires, des œuvres de prévention sociale, ou de relèvement, — pas une de toutes celles-là ne franchit le seuil de cette salle de Commission, où toutes trouveraient pourtant des encouragements précieux, des idées fécondes, des suggestions neuves. Timidité, difficulté d'accès? mais les portes sont largement ouvertes sans le moindre contrôle, mais les séances sont toujours annoncées par la presse, mais chaque mot prononcé en une autre langue que le français est traduit, ce qui empêche d'arguer de l'ignorance d'une langue étrangère. Conviction que nos méthodes sont les meilleures, et que nos expériences nationales ou même cantonales nous suffisent? nous ne pourrions croire à une si étroite présomption de la part de femmes qui réalisent chaque jour les difficultés de l'œuvre pratique. Obligations professionnelles, responsabilités administratives? cela est possible fort souvent; mais celles qui croient ne pas pouvoir quitter pour quelques jours, voire quelques heures, leur bureau, leur poste, leurs fonctions, ne réalisent-elles pas combien, d'autre part, cette prise de contact avec ceux et celles qui, à travers le monde luttent contre les mêmes difficultés et poursuivent le même but, les enrichirait, les encouragerait, les stimulerait à poursuivre l'action entreprise? Allons, Mesdames, membres de tous nos Comités locaux, cantonaux, nationaux, de toutes nos œuvres innombrables de protection de l'enfance, de la jeune fille, de la famille, allons, vous toutes féministes, qui constatez chaque jour davantage combien la connaissance de ces questions est indispensable pour les progrès de notre cause — un petit effort, et à Genève, l'an prochain! E. Gd.

Journées éducatives

I. *A Lausanne (16-17 mai 1930)*

La huitième série des Journées éducatives était consacrée à l'éducation des éducateurs. c'est-à-dire des instituteurs. La formation professionnelle des pédagogues a fait l'objet de deux rapports contradictoires: l'un de M. Robert Dottrens, directeur d'écoles à Genève. qui a attaqué l'école traditionnelle, basée sur la contrainte et le dressage. et préconisé la formation universitaire des pédagogues. ainsi que cela se pratique en Allemagne et en Autriche, par exemple; l'autre de M. G. Chevallaz, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud. résolument opposé à l'Institut des sciences pédagogiques et convaincu que l'école normale actuelle suffit à sa tâche. M. Dottrens a émis des idées que l'on a taxées de... révolutionnaires au cours de la discussion; il a lancé dans la mare des admirateurs de nos systèmes scolaires quelques cailloux qui ont provoqué l'effarement des inspecteurs scolaires présents; la scène était amusante et elle a fort diverti les profanes qui, sans parti-pris, écoutent et retiennent ce qu'il y a de bon dans les systèmes, lesquels, après tout, ne valent que ce que vaut le pédagogue.

M. G. Chevallaz a convenu que l'école normale actuelle souffre de la surcharge des programmes, qui empêche tout travail personnel de l'étudiant. ce qui est un grave défaut; on ne sait bien que ce que l'on a acquis par son propre travail; il préconise donc un allègement des programmes. la division des disciplines en branches accessoires et principales, celles-ci réservées aux élèves bien doués, la division des élèves en littéraires et en scientifiques, suivant un programme différent.

Un autre problème celui des examens et des devoirs à domicile, a divisé aussi l'auditoire en deux camps adverses et irréconciliables. étant bien entendu que la discussion fut toujours courtoise et que chaque opinant ne visait et ne pensait qu'au bien de l'enfant. C'est M. Marcel Chantrens, insituteur à Territet, président de la Société pédagogique vaudoise, qui a rapporté contre les examens et les devoirs à domicile, tandis que M. Visinand, inspecteur scolaires à Aclens, parlait en faveur de ces travaux. Inutile de répéter leurs arguments; ils sont connus. Relevons cependant que l'enquête faite l'an passé par le Département vaudois de l'Instruction publique et des cultes a conclu au maintien des examens et des devoirs. avec un allègement des tâches à faire à la maison.

M. Ernest Savary, chef du service de l'Instruction primaire au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, M. Laurent, instituteur à Lausanne, rédacteur du *Journal des Parents*, ont parlé des moyens de rapprocher l'école de la famille et la famille de l'école; tous deux ont préconisé les réunions de parents telles qu'on les pratique à Genève, à La Chaux-de-Fonds, ailleurs aussi; elles produisent des résultats excellents.

Un point sur lequel les nombreux assistants se sont trouvés unanimes. c'est la nécessité et l'heureuse influence de la maîtresse de classe dans les classes de fillettes; la question a été exposée avec une belle largeur de vues par Mlle Rosa Gœttisheim, institutrice à l'Ecole supérieure de Bâle, présidente de la Société suisse des institutrices. Mlle Gœttisheim a montré parfaitement l'importance de la « maman scolaire », le tact et la compréhension qu'elle doit mettre à sa tâche; elle emploie avec succès depuis longtemps. pour soulager la conscience et ne point forcer les confidences de ses élèves. la boîte à questions, où ses petites déposent anonymement les questions qui les tourmentent et que souvent elles n'osent poser à leur mère; il s'agit presque toujours des relations sexuelles et des problèmes religieux.

La discussion a montré l'influence très grande exercée par la maîtresse de classe et sa nécessité, surtout à un moment où la fillette subit très fort l'influence du professeur masculin. L'enseignement ménager obligatoire que vient d'imposer la nouvelle loi scolaire aura l'avantage de placer à la tête des classes de jeunes filles des maîtresses capables et spécialement formées à leur tâche.

Les Journées éducatives de 1931 seront consacrées aux droits de l'enfant. S. Bonard.

II. *A Neuchâtel (31 mai)*

Nous recevons, malheureusement bien tard pour en informer nos lecteurs le programme d'une autre « Journée éducative » qui aura lieu à Neuchâtel, au moment même au paraîtront ces lignes, et qui est consacrée au sujet qu'envisagent pour l'an prochain les organisateurs des « Journées » de Lausanne: *les droits de l'enfant en éducation.* Titre novateur tant soit peu révolutionnaire à certaines oreilles... Tant mieux, car c'est de la sorte qu'on remue des idées d'où peuvent résulter de fécondes initiatives.

On trouvera au carnet de la quinzaine le programme détaillé de cette « Journée » sur laquelle nous publierons un compte-rendu dans notre prochain numéro; mais nous tenons à relever tout spécialement la présence à ces nouvelles assises éducatives d'une célébrité en matière de pédagogie moderne, le Dr. Décroly, professeur de psychopédagogie à Bruxelles, dont le nom fait autorité. C'est un privilège pour tous ceux qui se sont rendus à Neuchâtel aujourd'hui même de pouvoir entendre sa parole. M. F.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Vaud. — *Fédération des Unions de Femmes.* — Cette Fédération, qui groupe 20 sections avec un total de 1100 membres, a tenu, mercredi 7 mai, à Cully, sous la présidence de Mme Couvreu-de Budé (Vevey), sa XVe Assemblée générale annuelle.

L'activité du Comité a été exposée par Mme Couvreu, qui a rappelé les séances tenues pour la liquidation des bénéfices de la Saffa, la gérance des 500 fr. que la Commission vaudoise pour la Saffa lui a confiés dans le but d'encourager des œuvres d'intérêt féminin. Le film sur le travail de la paysanne vaudoise circule toujours avec le même succès. Le 17 janvier, la Fédération et l'Association des Vaudoises ont organisé la IIIe Journée des Femmes vaudoises, dont la réussite fut si heureuse à tous égards, et à laquelle ont assisté 600 femmes venues de toutes les parties du canton. La Fédération a fait auprès des autorités vaudoises, lors

de la revision de la loi scolaire, diverses démarches au sujet des institutrices mariées; elle a envoyé à tous les députés une circulaire leur demandant d'introduire l'obligation de l'enseignement ménager dans la nouvelle loi. Un travail de propagande a été organisé en vue de l'acceptation du nouveau régime des alcools, les 5 et 6 avril.

Le sujet des vacances pour les mères a été traité par Mlle Gampert (Genève). Créée en 1927 par l'Union des Femmes de Genève, l'œuvre des vacances pour les mères de famille fatiguées, œuvre utile entre toutes, répond à un réel besoin. Le recrutement des femmes qui ne peuvent s'offrir un séjour est fait par l'intermédiaire des infirmières-visiteuses, du Service social ou de l'Armée du Salut. Passant quinze jours loin de leur ménage et de leurs enfants, elles peuvent jouir d'un repos complet soit à Cergnat, maison de vacances, soit dans des pensions ou dans des familles. Les enfants sont placés dans des crèches, pendant leur absence. Mlle Gampert a relevé combien les familles savent se débrouiller, tandis que la mère goûte un repos bien gagné. En 1929, 66 mères ont joui de ces vacances et pu faire une nouvelle provision de forces. Mme Leuba (Leysin) a donné de fort intéressants renseignements sur le chalet de Cergnat, près du Sépey, fondé en 1925 par la Croix-Bleue de Leysin, mais dont la direction et la responsabilité sont assumées, depuis trois ans, par la section de Leysin du Suffrage féminin. Là sont hospitalisées, pendant leurs vacances, les mères de famille fatiguées. Chaque été y séjournent une cinquantaine de personnes. La différence entre le prix de pension (souvent payé par des œuvres) et le prix de revient est couvert par des dons et par les bénéfices de soirées, de ventes. Mme Leuba a relevé avec quelle facilité les femmes se soumettent à la discipline, comprenant bien que celle-ci ne vise que leur repos et leur bien. La section de Leysin du Suffrage féminin s'occupe avec enthousiasme de cette œuvre, démontrant ainsi que le but des féministes est le bien et le maintien de la famille.

Après un dîner servi à la Salle Davel, fleurie avec profusion et décorée avec art, et au cours duquel différents discours ont été prononcés, le nouveau projet de loi sur l'assistance publique a été exposé et commenté d'une façon claire et précise par M. Maxime Reymond, député, archéologue cantonal. Ce projet de revision est actuellement soumis à une commission extralégislative. C'est essentiellement une œuvre de prévoyance. M. Reymond a aimablement répondu aux questions qui lui ont été posées. Il a relevé le fait, intéressant pour les Unions, que les femmes seraient admises dans les nouvelles Commissions locales. Puis Mme Gillabert-Randin (Moudon) a exposé un sujet qui lui tient particulièrement à cœur: l'entr'aide féminine agricole. Elle a relevé l'excellent travail accompli aux Journées des Femmes vaudoises qui permettent un contact entre les Unions et les paysannes. De plus en plus, les groupements sont nécessaires pour lutter contre la concurrence étrangère. La culture intensive va être tentée. En attendant la multiplication de centrales, Mme Gillabert propose une entente avec les familles en vacances en vue d'envois réguliers de légumes variés. Actuellement, elle cherche à créer, tant pour utiliser les fruits, dont la valeur nutritive s'affirme de plus en plus, que pour les soustraire à l'alambic et doter les femmes d'une nouvelle industrie, les « confitures ménagères », pareilles à celles « faites à la maison ». Elle compte sur les Unions pour lui procurer le fonds de roulement et surtout les débouchés. Elle se charge du travail et du combustible. Il y a là quelque chose d'intéressant à entreprendre. Mme Gillabert a suscité un vif enthousiasme. Aussi, de divers côtés, des dons lui ont été promis pour le fonds de roulement et l'achat des premiers bocaux de ces « confitures ménagères ». Une collecte faite dans ce but a rapporté 127 fr. Quant au débouché, il sera vite trouvé.

Plusieurs sections ont encore présenté des rapports montrant l'actif travail accompli: œuvres sociales variées, cours de cuisine, de repassage, d'hygiène, organisation de l'enseignement ménager, conseils juridiques, etc. Mme Jomini (Nyon) a rappelé que la section de Nyon va fêter le 25me anniversaire de sa fondation, et invité les membres à assister à cette manifestation. Au cours du thé offert par la section de Lavaux, Mme Couvreu eut d'aimables paroles pour l'accueil de l'Union des Femmes de Lavaux, accueil si fleuri et si cordial, apprécié par chacune. A. T.

(Retardé, faute de place.)

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 30 mai au Vendredi 7 juin:

VIENNE (Autriche): Congrès quinquennial du Conseil International des Femmes.

Samedi 31 mai:

NEUCHATEL: Aula de l'Université, 8 h. 35: IVme Journée d'Education, organisée par la Commission d'Education nationale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses. « Pro Juventute» la Société pédagogique neuchâteloise, avec l'appui des associations pédagogiques et féminines de la région. Sujet: *Le droit de l'enfant en éducation*, 9 h.: *Le point de vue physiologique et médical*, par le Dr. Matthey, médecin des écoles (Neuchâtel), 10 h. 30: *Le point de vue juridique*, par Mme Wagner-Beck, directrice de l'Ecole sociale de Genève; 14 h. 30: *Comment faire entrer la vie à l'école*, par le Dr. Decroly, professeur de psychopédagogie (Bruxelles); 15 h. 30: *Le développement psychique de l'enfant au point de vue psychanalytique*, par Mme le Dr. Ruffenacht (Berne). Chaque conférence sera suivie d'une discussion.

Mercredi 18 juin:

GENÈVE: Station d'émission de Radio Genève, 20 h. 15: *Quelques portraits de féministes*, causerie par T. S. F. par Mlle Gourd.

Vendredi 20 juin:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont 20 h. 30: Assemblée générale annuelle. 1. Rapport du Comité; 2. Rapport financier; 3. *Le suffrage féminin en Valais*, rapport sur l'Assemblée générale de Sion, par Mlle Arnaudeau; 4. *Méthodes modernes de publicité et propagande suffragiste*, conférence par M. le prof. H. Tanner, chef des Services de publicité des Laiteries réunies.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No I. 943.

Prière en calculant les frais de port de tenir compte du poids des imprimés à expédier.

La question du suffrage féminin en Suisse, 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et Mlles Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillabert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions. 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. de MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.: pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde.* 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

Rapport du Congrès de Berlin (1929) 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (*Nouvelles suffragistes internationales*), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

MARG. EVARD: *La femme suisse éducatrice dans la famille, l'école et la société.* (Monographie de la Saffa.) Prix: 1 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.* 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

Carrières féminines. 1 brochure, éditée par l'Office suisse des Professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centimes.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleuse pour petits garçons, la giletière, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebelienne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtepointière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.

« Innere Enge ».

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.